

Assemblée Générale ordinaire du 11 février 2021

Ordre du jour :

- 1 - Accueil et vérification du quorum
- 2 - Rapport moral du président - Bilan des activités 2020 puis vote
- 3 - Rapport financier 2020 - Rapport des contrôleurs aux comptes et vote du quitus au trésorier
- 4 - Élection des contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2021/2022 puis vote
- 5 - Budget prévisionnel 2021 puis vote
- 6- Vote du règlement intérieur et du montant des cotisations 2021-2022
- 7 – Vote pour l' élection du CA 2021.
- 8 - Questions diverses

1 – Accueil et vérification du quorum :

Étant données les contraintes sanitaires imposées par la crise du COVID 19, cette assemblée générale s'est tenue en distanciel avec l'outil de réunion Bluejeans. Ce sont donc les membres connectés qui sont comptabilisés pour vérifier si le quorum est atteint.

Le président ouvre l'Assemblée Générale avec 69 personnes connectées :

- un adhérent dont l'adhésion n'était pas à jour n'a pu prendre part aux votes (il a pris son adhésion à l'issue de cette assemblée générale),
- 55 membres actifs à jour de leur adhésion et
- 13 procurations déposées

soit 68 membres actifs à jour de leur adhésion connectés ou représentés. Le quorum est atteint¹.

2 – Rapport moral du Président – Bilan des activités 2020 et vote:

En préambule du rapport moral, le président rend hommage au maître Raphaël qui a longtemps animé la section peinture et est décédé en fin d'année dernière. Il présente ensuite son rapport moral et le bilan des activités de l'APEM et des sections.

Le fait marquant de l'année qui vient de s'écouler est bien sûr la difficulté pour la quasi-totalité des sections à continuer de fonctionner.

Les activités ont dû s'adapter aux directives successives et ont connu des hauts et des bas. Certaines sections ont fait preuve de beaucoup d'imagination en continuant les activités en visio lorsque c'était possible, comme par exemple les sections , gymnastique, escalade, sophrologie, Qi-gong, Taï-chi, Hata-yoga, self-défense, tissu aérien, Jardinage, équilibre, théâtre d'impro, guitare, voix...

¹ 20 % du nombre de membres actifs à jour de leur adhésion.

Des représentations théâtrales programmées à l'extérieur des murs de la Météopole ont dû être annulées.

Certaines activités comme le basket le roller, la musique ou la danse ont dû stopper leur activité.

Les équipes de basket, tennis et football ont toujours des engagements dans les championnats inter-entreprises, mais les rencontres ont été vite stoppées du fait de la crise sanitaire. La section football a su se classer 3^e sur la saison 2019/2020, l'équipe de Basket était classée première avant l'interruption de la saison 2020.

La section photo confirme ses talents avec le premier prix au salon de Fronton et 4 victoires sur 7 participations aux concours de la fédération qui permet à la section de passer au niveau national, et expose actuellement dans le hall du restaurant administratif. Lors du forum découverte de l'APEM, les sections voix, Ikebana, photo, et art plastique ont fait des démonstrations, d'autres sections ont ouvert leurs portes pour des cours d'essai.

La fête de Noël ne s'est pas tenue dans les conditions habituelles, sans spectacle cette année, mais l'APEM a tenu à permettre aux enfants de recevoir des livres et des chocolats d'un artisan chocolatier de Plaisance du Touch.

Le CA a mis en place des commissions en charge de faire des propositions pour améliorer le fonctionnement de l'APEM. La situation de cette année 2020 n'a pas permis d'aller aussi loin que nous en avions l'ambition au départ, cependant, nous pouvons constater de premiers résultats :

- La mise en place de la carte adhérent. Le support est pluriannuel.
- La mise en place du virement bancaire pour les adhésions ou cotisation aux sections. Ce procédé nécessite une plus grande rigueur et surtout que les adhérents respectent les indications données et transmettent toutes les pièces demandées.
- La réalisation, la diffusion et l'analyse d'un questionnaire numérique vers nos adhérents sur le consumérisme pour connaître vos attentes sur le sujet. Le résultat permet à Aurélie, notre permanente, de cibler les offres et la fréquence des communications.
- La mise en place d'une liste mail à destination uniquement des adhérents avec transformation de l'ancienne liste en liste d'information mail sur abonnement/désabonnement (infopub)
- En cours : le rafraîchissement de nos statuts

Pour finir le président a remercié les membres du CA, avec une mention particulière pour le trésorier Frédéric Sarter et la trésorière adjointe Catherine Meurey, en charge de la paye des salariés de l'association, les responsables des sections et notre permanente Aurélie Rostomov.

Il remercie également les adhérents, Nathalie Boullot et Bruno Mornet qui quittent le CA et Muriel Bruzzone et Michel Schneider qui ont proposé leur candidature pour le rejoindre.

Vote : (68 votants)

- Pour : 68
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

3 – Rapport financier 2020 - Rapport des contrôleurs aux comptes et vote du quitus au trésorier : (F. Sarter, trésorier)

Rapport financier :

Le rapport financier a été fourni aux adhérents avec les convocations à l'assemblée générale. Le trésorier développe certains points de ce rapport, notamment :

- la prise en main du nouveau logiciel de comptabilité .
- La réserve prêts /subsidés est restée intacte du fait de l'absence de demande cette année.

Le compte de résultat synthétique affiche un résultat quasiment équilibré avec un déficit de 307 Euros.

Le BAL VS affiche un solde de 2920 euros en raison de la fête de Noël qui a été plus modeste que prévu (ni spectacle ni attractions).

En conclusion, le trésorier rappelle qu'il faut s'astreindre à une grande rigueur et un traçage minutieux de tous les mouvements lors des saisies dans le logiciel.

Rapport des contrôleurs aux comptes E. Dubouchet et Laurent Dorel (absent):

Les contrôleurs aux comptes observent que les comptes sont bien tenus. Ils rappellent cependant que les responsables de section doivent fournir les tickets de caisse lors de leurs achats, les captures d'écran de compte n'étant pas suffisamment précises.

Le nombre de mouvement cette année a été inférieur à celui des années précédentes

Budget prévisionnel 2021:

Le montant demandé par les sections s'élève à 121 335 € cette somme est inférieure à la demande des années précédentes en raison de la crise sanitaire.

On dénombre à ce jour 315 adhérents dont 232 relevant du CLAS Sud, en très nette baisse par rapport à l'année dernière.

Le trésorier propose pour cette année de ne pas modifier les cotisations.

En conclusion, il remercie toute l'équipe de trésoriers ainsi que la permanente, et manifeste son intention de continuer à améliorer la gestion.

Il pointe également la charge de travail que représente la clôture des comptes en fin d'année.

Vote du quitus au trésorier :

Vote : (68 votants)

- Pour : 68

- Contre : 0

- Abstentions : 0

Le bilan du budget 2020 est approuvé par l'assemblée générale.

4 -Election des contrôleurs aux comptes :

Elisa, contrôlease sortante explique en quoi consiste ce contrôle avant que le président ne fasse appel à volontaires.

Pour 2021 deux nouveaux contrôleurs aux comptes sont élus à l'unanimité, Marc Falempin et Bruno Mondin.

Vote : (68 votants)

- Pour : 68

- Contre : 0

- Abstentions : 0

5 - Vote du règlement intérieur

Cette année les modifications du règlement intérieur vont au-delà du montant des cotisations et porte notamment :

- Article 1 : réorganisation de l'article avec la déclinaison des membres bénéficiaires (précision de vocabulaire pour les membres partenaires et extérieurs dont l'adhésion correspond à un service que leur rend l'association).
- Article 2 : précision que l'année pour l'APEM est l'année scolaire ; la fin de validité d'une adhésion est au 1 novembre, elle était indiquée au 1 mars dans le règlement précédent ; précision donnée sur la non dégressivité de l'adhésion
- Article 3 : précision sur le virement bancaire ; suppression de la mention à « l'activité prêt social » qui fait l'objet d'un article à part.
- Article 4 : nouvel article relatif aux prêts sociaux. Figurait précédemment en tant qu'activité, il est préférable de dissocier cette thématique particulière.
- Article 5 : sans modification
- Article 6 : Ouverture au vote électronique ; proclamation des résultats du vote pour le CA uniquement et sans vote (il a déjà eu lieu).
- Article 7 et 8 : sans modification
- Article 9 : initialement proposé sans modification, le président demandera un vote spécifique pour la fourniture des bilans/prévisionnels au 30 novembre à la place du 15 décembre.
- Article 10 : précision sur l'usage de la liste adhérents.
- Article 11 : Le CA souverain par rapport aux embauches
- Article 12 : sans changement
- Article 13 : suppression de la mention de l'outil de gestion des adhérents qui peut changer, suppression de la référence à la CNIL remplacée par celle à la RGPD
- Article 14 : proposition pour les cotisations (laissées au même niveau pour l'an prochain)

Vote concernant l'article 9 (car non présenté avant l'AG)

Vote : (68 votants)
- Pour : 64
- Contre : 1
- Abstentions : 3

Question de Bruno Mondin relative à la définition de membre actif : il faut se reporter aux statuts. Cette mention sera apportée au niveau du règlement intérieur.

Vote relatif à l'ensemble du règlement intérieur :

Vote : (68 votants)
- Pour : 68
- Contre : 0
- Abstentions : 0

le règlement intérieur est approuvé par l'assemblée générale.

6 - Validation du résultat des élections du CA 2021 puis vote

Résultat du vote des adhérents aux élections du Conseil d'Administration de l'APEM

Dominique BESSON	élue
Muriel BRUZZONE	élue
Philippe COSENTINO	élu
Alice DALPHINET	élue
Colette DEHONDT	élue
Isabelle DESTRUEL	élue
Marion FAUGERES-LAGLEYRE	élue
Delphine MAYER	élue
Catherine MEUREY	élue
Stéphane PABAN	élu
Françoise PALAIZINES-BOSC	élue
Olivier PEYRAT	élu
Frédéric SARTER	élu
Michel SCHNEIDER	élu

L'élection du Conseil d'Administration est validée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Une prochaine réunion du CA à programmer rapidement aura lieu pour élire le bureau de l'APEM.

7- Questions diverses :

Section danse : Christine Brucshi informe l'AG que Marion Python et elle-même désirent passer la main, d'autant plus que cette année Covid s'est avérée épuisante pour la gestion de l'activité avec les reprises puis annulations successives. Ce qui a également amené à un manque de motivation des adhérents. Floriane Camy ex-responsable de la section propose qu'un mail soit envoyé à l'ensemble des adhérents (et ex-adhérents) pour remobiliser les troupes.

Section guitare : les cours continuent en skype et précise suite à une question de Dominique Besson, que les cours de yukulele pourraient reprendre si des adhérents manifestent leur intérêt.

Scrapbooking : Colette Dehont informe que les cours continuent en Bluejeans.

Le président informe que la rénovation de la bibliothèque qui a subi un dégât des eaux fera partie des chantiers prioritaires de cette année.

Le CA aura également à mener un travail pour soulager l'activité du trésorier dans la période de préparation du bilan, comme pour mieux répartir le travail tout au long de l'année.

Les commissions seront amenées à continuer leur travail.

Fait à Toulouse, le 15/02/2021

Le Président

Association des Personnels
de METEO FRANCE
A.P.E.M.
42, avenue de Coriolis
31052 TOULOUSE Cedex

La secrétaire

Françoise Bosc

